

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Veillez-vous référer au Questionnaire de santé « QS – SPORT » en annexe (page 4).

J'atteste avoir répondu NON à l'ensemble des questions.

Si vous avez répondu OUI à au moins une des questions, veuillez fournir un certificat médical datant de moins de 3 mois.

L'association AMANDINE HARMONY ACADEMY décline toute responsabilité en cas de blessures, accident ou dommages causés pendant la pratique lors des cours.

En cas d'accident, personne à prévenir: _____

Téléphone: _____

Pour une pratique sûre et adaptée, merci de bien vouloir indiquer vos éventuels problèmes de santé ou toute information jugée utile (opérations, accidents, grossesse...).

Confidentialité garantie ! _____

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je m'engage à consulter un médecin avant de commencer la pratique de mon activité physique choisie et à respecter les limites de mes capacités physiques. Je déclare être en bonne santé et n'avoir aucune raison médicale ou blessure incompatible avec la pratique d'une activité physique. A ces fins, je m'engage à fournir un certificat médical récent (moins de 3 mois) lors de mon inscription. J'assume pleinement la responsabilité de tous risques, blessures ou dommages qui pourraient survenir ou s'aggraver suite à ma participation aux cours choisis : par conséquent, et en signant ce contrat, je dégage de toutes responsabilités l'association AMANDINE HARMONY ACADEMY et ses professeurs et je renonce à toute réclamation que je pourrais faire contre eux. L'association AMANDINE HARMONY ACADEMY décline toute responsabilité en cas d'accident.

J'atteste avoir pris connaissance et approuvé le règlement intérieur disponible sur www.amandineharmonyacademy.com par ma signature ci-dessous :

Fait à _____, **le** _____

Signature:

DROIT A L'IMAGE

AUTORISATION DE LA PERSONNE MAJEURE, PHOTOGRAPHIEE ET FILMEE SUR LA LIBRE UTILISATION DE SON IMAGE.

Je soussigné(e) : _____

Demeurant : _____

Autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais ; et ceci, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de l'utilisation du site web ainsi que pour la publicité de l'association AMANDINE HARMONY ACADEMY. (Journaux, flyers, publications divers.).

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

Fait à : _____ **Le :** _____

Signature :

REGLEMENT INTERIEUR AMANDINE HARMONY ACADEMY

ARTICLE 1: Conditions d'inscription :

Inscription :

Toute inscription est annuelle et engage au paiement d'une adhésion, d'une cotisation annuelle de 20 euros, d'une attestation de santé autorisant la pratique du yoga, de la méditation et de toutes activités gymniques et sportives, d'un règlement par chèque ou virement.

Seuls les dossiers complets garantissent l'inscription au(x) cours sélectionné(s).

Il n'existe pas de système de ré-inscription automatique ni de tacite reconduction.

Il n'existe pas d'inscription sans règlement ou règlement incomplet.

Toute adhésion implique la connaissance du règlement intérieur et son acceptation.

Toute inscription est définitive et AUCUN remboursement ne sera admis.

Paiement :

Le règlement de la cotisation en 1 ou 3 versement(s) est accepté. Dans tous les cas, l'inscription se fait via Helloasso.

Cours d'essai :

Lors de la reprise de septembre, les cours d'essai sont gratuits pour les personnes n'ayant pas finalisé leurs inscriptions et souhaitant « tester » certaines disciplines. Aucune place n'est garantie si le cours est déjà complet.

ARTICLE 2: Calendrier et annulation de cours :

Les cours sont dispensés de septembre à juin et suivent le calendrier des vacances scolaires des écoles publiques élémentaires lyonnaises. Les cours ne sont donc pas assurés pendant les vacances scolaires.

En cas d'absentéisme des élèves les cours ne seront pas remplacés. En cas d'absence nous vous remercions de prévenir le professeur.

En cas d'absence d'un professeur un mail vous sera envoyé et un message sera posté sur notre page Facebook.

Les cours ne peuvent être assurés les jours fériés et les veilles de certains jours fériés (fermeture de la salle).

Les cours peuvent être annulés :

-pour cause de fermeture des salles;

-pour cause d'une manifestation exceptionnelle de la mairie;

-pour cause de sécurité ou pour toute autre raison indépendante de notre volonté.

Ils ne pourront alors pas être remplacés.

Toute modification du planning sera établie par les membres du bureau uniquement et vous sera envoyée par mail.

ARTICLE 3: Dossier médical :

Chaque adhérent doit impérativement compléter le document « Questionnaire de santé » et fournir un certificat médical ou non selon ses réponses.

Décharge de responsabilité :

Je m'engage à consulter un médecin avant de commencer la pratique du/des cours choisis et à respecter les limites de mes capacités physiques. Je déclare être en bonne santé et n'avoir aucune raison médicale ou blessure incompatible avec la pratique d'une activité physique. A ces fins, je m'engage à fournir un certificat médical récent (moins de 3 mois) lors de mon inscription. J'assume pleinement la responsabilité de tous risques, blessures ou dommages qui pourraient survenir ou s'aggraver suite à ma participation aux cours: par conséquent, et en signant ce contrat, je dégage de toutes responsabilités l'association AMANDINE HARMONY ACADEMY et ses professeurs, et je renonce à toute réclamation que je pourrais faire contre eux. L'association AMANDINE HARMONY ACADEMY décline toute responsabilité en cas d'accident.

J'atteste avoir pris connaissance de ce règlement intérieur lors de mon inscription.

ARTICLE 4: Assurance :

Les vestiaires et salles de cours sont exclusivement réservés aux élèves adhérents, assurés multi-risques ayant fourni leur questionnaire de santé autorisant la pratique de toutes activités gymniques et sportives.

Les adhérents sont responsables de leurs affaires; ni le professeur ni l'association AMANDINE HARMONY ACADEMY ne sauraient être tenus responsables en cas de vol : nous recommandons donc d'éviter d'apporter des objets précieux.

Les téléphones portables éteints sont autorisés dans la salle.

ARTICLE 5: Communication:

Différentes informations sur l'association et l'organisation de diverses manifestations vous seront transmises par mail dans l'année. Veuillez vérifier vos spams en cas de non réception ou nous tenir informé.

Toutes les informations importantes sont relayées sur notre page Facebook, mise à jour quotidiennement.

ARTICLE 6: Confidentialité :

Aucune information relative à l'adhérent ne sera communiquée et l'association se réserve le droit de conserver ces informations.

ARTICLE 7: Mesures exceptionnelles :

En cas de crise sanitaire ou de crise empêchant la poursuite des cours dans les locaux préalablement définis, les décisions prises par l'association vous seront transmises par mail. Aucun remboursement ne sera possible.

En cas de crise sanitaire ou toute autre crise indépendante de la volonté de l'association, des dispositifs spéciaux seront mis en place et l'association AMANDINE HARMONY ACADEMY se réserve le droit de modifier le présent règlement intérieur, les plannings ou tout autre dispositif et protocole selon l'évolution de ses services, ainsi que l'évolution de la législation en vigueur.

L'adhérent dégage de toutes responsabilités l'association AMANDINE HARMONY ACADEMY et ses professeurs et renonce à toute réclamation qu'il pourrait faire à leur encontre. Il s'engage également à ne pas engager de poursuite(s) à leur encontre, que ce soit par lui-même, ou par le biais de sa famille, sa succession, ses héritiers ou ayants droit. L'association AMANDINE HARMONY ACADEMY décline toute responsabilité.

Fait à :, Le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Questionnaire de santé + 18 ans

| Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON * | OUI | NON |
|--|-----|-----|
| Durant les 12 derniers mois | | |
| 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ? | | |
| 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ? | | |
| 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ? | | |
| 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ? | | |
| 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ? | | |
| 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ? | | |
| A ce jour | | |
| 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ? | | |
| 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ? | | |
| 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ? | | |
| <i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i> | | |

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous êtes prêt pour votre saison sportive ! Si vous avez des questions sur votre état de santé parlez-en à votre médecin.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Nous vous recommandons fortement d'aller consulter votre médecin et de lui montrer vos réponses au questionnaire avant de commencer votre saison sportive.